

# Anticiper les risques psycho sociaux dans son équipe

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Type de formation :** Formation continue

**Éligible au CPF :** Non

**Domaine :** Management du SI

**Action collective :** Non

**Filière :** Relations humaines

**Rubrique :** Gestion des ressources humaines

**Code de formation :** GRH611

## PRÉSENTATION

### Objectifs & compétences

- Intégrer la prévention et la gestion des RPS dans les pratiques managériales et anticiper les situations de crise.
- Comprendre le rôle spécifique du manager dans la prévention des risques psychosociaux (RPS).
- Acquérir des outils opérationnels pour analyser les causes et construire des indicateurs pertinents.

### € Tarifs

**Prix public :** 1570 €

### Tarif & financement :

Nous vous accompagnons pour trouver la meilleure solution de financement parmi les suivantes :

**Le plan de développement des compétences de votre entreprise :** rapprochez-vous de votre service RH.

**Le dispositif FNE-Formation.**

**L'OPCO** (opérateurs de compétences) de votre entreprise.

**France Travail:** sous réserve de l'acceptation de votre dossier par votre conseiller Pôle Emploi.

**CPF -MonCompteFormation**

Contactez nous pour plus d'information : contact@aston-institut.com

### Public visé

- Cadres
- Dirigeants
- DRH

### 📍 Lieux & Horaires

**Campus :** Ensemble des sites

**Durée :** 14 heures

**Délai d'accès :** Jusqu'à 8 jours avant le début de la formation, sous condition d'un dossier d'inscription complet

**Distanciel possible :** Oui

## PROGRAMME

### PÉDAGOGIE

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexions et de confrontation d'expériences. Des exercices pratiques accompagnent les apports théoriques et permettent un entraînement concret.

**PRÉAMBULE :** Il s'agit ici de mettre en place une formation qui apporte des outils et méthodes de prise en compte des situations perturbantes et/ou choquantes vécues par les collaborateurs d'une entreprise.

L'objectif est de proposer une solution permettant d'anticiper et d'assurer une solution permanente d'aide aux personnels en souffrance.

Ceci s'articule autour des axes principaux : la prise en compte des situations perturbantes et/ou choquantes, l'aide individuelle en relation avec la spécificité de la structure et un soutien psychologique dans le cas d'un mal-être au travail.

**Module 1 :** Les Risques Psychosociaux : de quoi parle-t-on ?

**Module 2 :** Les enjeux humains, juridiques et économiques des RPS

**Module 3 :** Les facteurs qui « favorisent » les RPS

**Module 4 :** Les limites des RPS

**Module 5 :** Le manager face aux risques juridiques

**Module 6 :** Repérage des situations critiques

**Module 7 :** Face à la souffrance au travail

**Module 8 :** Permettre à la personne d'exprimer sa souffrance au travail

**Module 9 :** Mettre en place les moyens de correction

### CALENDAR Prochaines sessions

Cliquez sur la date choisie pour vous inscrire :

■ 10 / 07 / 2025

📍 : Ensemble des sites

✓ : Distanciel possible

⌚ : 14 heures

📅 : 2 jours

■ 16 / 10 / 2025

📍 : Ensemble des sites

✓ : Distanciel possible

⌚ : 14 heures

📅 : 2 jours

## MODALITÉS

### Modalités

**Modalités :** en présentiel, distanciel ou mixte . Toutes les formations sont en présentiel par défaut mais les salles sont équipées pour faire de l'hybride. – Horaires de 9H à 12H30 et de 14H à 17H30 soit 7H – Intra et Inter entreprise.

**Pédagogie :** essentiellement participative et ludique, centrée sur l'expérience, l'immersion et la mise en pratique. Alternance d'apports théoriques et d'outils pratiques.

**Ressources techniques et pédagogiques :** Support de formation au format PDF ou PPT Ordinateur, vidéoprojecteur, Tableau blanc, Visioconférence : Cisco Webex / Teams / Zoom.

**Pendant la formation :** mises en situation, autodiagnostic, travail individuel ou en sous-groupe sur des cas réels.

### Méthode

**Fin de formation :** entretien individuel.

**Satisfaction des participants :** questionnaire de satisfaction réalisé en fin de formation.

**Assiduité :** certificat de réalisation.

**Validations des acquis :** grille d'évaluation des acquis établie par le formateur en fin de formation.